



Alun sec

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité# CHE-5002S

Date de révision : 19 août 2024

Version: 7.0

1. Identification

Identificateur de produit

Identité du produit

Alun sec

Autres moyens d'identification;

Sulfate d'aluminium faible en fer, granulaire, Sulfate d'aluminium sans fer, en poudre, Sulfate d'aluminium sec, Sulfate d'aluminium standard, broyé, Sulfate d'aluminium standard, en poudre, Sulfate d'aluminium, sans fer, broyé, Sulfate d'aluminium, sans fer, granulaire, Sulfate d'aluminium, sec, de qualité alimentaire moulue, Sulfate d'aluminium, sec, en poudre de qualité FCC, Sulfate d'aluminium, sec, sol de qualité FCC

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

L'alun est utilisé comme un agent coagulant dans le traitement des eaux municipales et industrielles et des eaux usées et comme un additif dans la fabrication du papier.

Restrictions d'utilisation:

Référez-vous aux informations posologiques de NSF.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856
Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours

Téléphone No

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

L'exposition peut aggraver les troubles oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves /
irritation oculaire,
catégorie 2; H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour un organe
cible unique, catégorie
d'exposition unique 3;
H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité aquatique
(chronique), catégorie 3;
H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage**Attention**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse]:

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE Numéro CAS: 16828-12-9 Synonymes : ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE *Forme anhydre comme (10043-01-3)	80 - 100	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319 Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 3; H412	Pas de données disponibles.-

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Lorsque les symptômes apparaissent : Retirer la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer.
Yeux	Rincer prudemment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenir des soins médicaux.
Peau	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	Ne pas induire de vomissements. Rincer la bouche. Obtenir des soins médicaux.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Résumé	Le contact avec les yeux provoque une irritation oculaire grave. Peut causer une irritation respiratoire.

Effets aigus sur la santé : la substance provoque une irritation oculaire grave. Peut causer une irritation respiratoire.

OEIL : Le contact provoque une irritation sévère avec des rougeurs et un gonflement de la conjonctive. (IMMÉDIAT)

PEAU : Peut causer une irritation de la peau.

INHALATION : Peut causer une irritation respiratoire.

INGESTION : L'ingestion peut causer des effets indésirables. (IMMÉDIAT)

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation

Peut irriter les voies respiratoires.

Yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets chroniques

Symptômes chroniques : Pas disponible, aucun connu

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Forme de l'oxyde d'aluminium, du dioxyde de soufre et/ou du trioxyde de soufre à des températures supérieures à 760 °C (1400 °F) ou lorsque l'alun sec est enclavé dans un incendie qui implique d'autres substances en feu. Les produits de décomposition sont corrosifs et dangereux pour la santé.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumer.

Risque d'incendie: Non considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Instructions de lutte contre les feux: N'entrez pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. **Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique.**

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Autres informations: Ne pas laisser les eaux de ruissellement de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N°

Pas de données disponibles.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales: Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage: Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les contenants qui sont ouverts doivent être correctement remis en état et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir/conserver à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles: Métaux non à l'épreuve des acides (comme l'aluminium, le cuivre et le fer), bases, acier non allié, surfaces galvanisées.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

L'alun est utilisé comme un agent coagulant dans le traitement des eaux municipales et industrielles et des eaux usées et comme un additif dans la fabrication du papier.

Restrictions d'utilisation:

Référez-vous aux informations posologiques de NSF.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Paramètres de contrôle****Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
16828-12-9	ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE *Forme anhydre comme (10043-01-3)	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
Yukon	Aucune limite établie		



Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont: OSHA PEL: 15 mg/m³ (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m³.

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux

Lunettes de sécurité chimique

Peau

Eviter le contact avec la peau. Évitez le contact avec la peau. Portez des gants de protection. Portez des vêtements de protection appropriés.

Matériaux pour vêtements de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Contrôles d'ingénierie

Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

Autres pratiques de travail

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants, vêtements de protection et lunettes de sécurité compatibles avec les produits chimiques. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide

Couleur

Clair, incolore, sirupeux

Odeur

Inodore

Point de fusion (°C)

86 °C (186.8°F)

Point d'ébullition (°C)	117 °C (242.6°F)
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité: Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	°F °C, Test method: (Open/Close cup)
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	3.5 (Solution à 1 %)
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Caractéristiques des particules	---
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Densité en vrac	63-71 lb/pi ³ (sol) 38-45 lb/pi ³ (en poudre)

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Métaux non à l'épreuve des acides (comme l'aluminium, le cuivre et le fer), bases, acier non allié, surfaces galvanisées.

Produits de décomposition dangereux

Forme de l'oxyde d'aluminium, du dioxyde de soufre et/ou du trioxyde de soufre à des températures supérieures à 760 °C (1400 °F) ou lorsque l'alun sec est enclavé dans un incendie qui implique d'autres substances en feu. Les produits de décomposition sont corrosifs et dangereux pour la santé.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'ingestion de grandes quantités de sels d'aluminium sur une période prolongée peut entraîner une carence en phosphate, d'après les informations animales et humaines (Krueger, G.L., et al. Les effets sur la santé des composés d'aluminium chez les mammifères. Examens critiques du CRC en toxicologie. Vol. 13, vo1 (1984). Une ingestion prolongée à fortes doses (plusieurs grammes par jour) peut entraîner une ostéomalacie (ramollissement et flexion des os) (Elinder, C.-G., et al. Aluminium. Dans: Manuel sur la toxicologie des métaux. 2e éd. Vol.II:Métaux spécifiques (1986). Aucun rapport de ces effets des expositions professionnelles aux sels d'aluminium n'a été signalé.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE - (16828-12-9)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
16828-12-9	ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable

Mutagenicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles:

Symptômes et effets, aigus et différés:

Le contact avec les yeux provoque une irritation oculaire grave. Peut causer une irritation respiratoire.

Effets aigus sur la santé : la substance provoque une irritation oculaire grave. Peut causer une irritation respiratoire.

OEIL : Le contact provoque une irritation sévère avec des rougeurs et un gonflement de la conjonctive. (IMMÉDIAT)

PEAU : Peut causer une irritation de la peau.

INHALATION : Peut causer une irritation respiratoire.

INGESTION : L'ingestion peut causer des effets indésirables. (IMMÉDIAT)

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voie(s) d'exposition la plus probable: Peau, Yeux

Voie(s) d'exposition la plus probable: Peau, Yeux

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets chroniques **Symptômes chroniques :** Pas disponible, aucun connu

12. Informations écologiques

Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE - (16828-12-9)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: Non applicable Sous-classe: Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

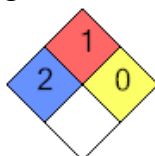
Classement NFPA

Santé (bleu) :2

Feu (rouge) :1

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :--



Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler :

(aucun ingrédient indiqué)

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada:

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey :

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie :

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Substances carcinogènes :

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance :

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles :

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles :

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	US TSCA	Australia AICS	Korea ECL	EU EINECS	EU ELINCS	EU SVHC	EN NLP	Mexico INSQ
ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE (16828-12-9) *Forme anhydre comme (10043-01-3)	Oui*	Oui*	Oui*	Oui*	Non	Non	Non	Oui*

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	China IECSC	Japan ENCS	Japan ISHL	Japan PDSCCL	Japan PRTR 1	Japan PRTR 2	Philippines PICCS	New Zealand NZIOC
ALUMINIUM SULFATE TETRADECAHYDRATE (16828-12-9) *Forme anhydre comme (10043-01-3)	Oui*	Oui*	No	No	No	No	Oui	Oui

16. Autres informations

Date de révision de la 08/19/2024
fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement: Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin de la FISPQ

Sommaire

Section :	Modification
2	Classification de la corrosion cutanée mise à jour basée sur les tests Corrositex
4	Mise à jour de l'information pour refléter la classification de la corrosion cutanée
11	Mise à jour de l'information pour refléter la classification de la corrosion cutanée
16	Ajout du numéro CAS pour la version hydratée aux listes des produits chimiques

Manipuler le produit avec soin et éviter les contacts inutiles. Ces renseignements sont fournis en vertu du « droit de savoir » de l'OSHA aux États-Unis (29 CFR 1910.1200) et du règlement SIMDUT du Canada. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent. Les renseignements contenus dans les présentes sont fondés sur les données qui nous sont disponibles et sont jugés comme étant vrais et précis, mais ils ne sont pas offerts comme des spécifications du produit. Aucune garantie, expresse ou tacite, relativement à la précision de ces données, des risques reliés à l'utilisation du produit ou des résultats qui peuvent être obtenus de l'utilisation du produit, n'est faite et Chemtrade et ses entreprises affiliées n'assument aucune responsabilité. Chemtrade est membre de l'ACIC (Association canadienne de l'industrie de la chimie) et adhère aux codes et principes de Gestion responsable™.

